



CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DES LANDES

## EXAMEN PROFESSIONNEL DE REDACTEUR TERRITORIAL

SESSION 2008

Epreuve écrite consistant en des réponses à trois à cinq questions sur des sujets relatifs aux problèmes sociaux, économiques et culturels contemporains permettant d'apprécier la culture et les connaissances générales des candidats.

Durée 3 heures – Coefficient 4.

Ce dossier contient 2 pages y compris celle-ci.

- ◇ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ◇ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ◇ Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre).
- ◇ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Vous répondrez aux cinq questions (4 points par question).

1. Trop de fonctionnaires ? Trop de service public.
2. La place de l'handicapé dans la cité.
3. Comment intégrer la culture de résultat dans la fonction publique territoriale ?
4. La violence urbaine est-elle une fatalité ?
5. Faut-il se résoudre à une médecine « à deux vitesses » ?

-----